

**ASSEMBLEE NATIONALE**4 octobre 2005

---

LOI D'ORIENTATION AGRICOLE - (n° 2341)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 520

présenté par  
MM. Habib, Dosé, Tourtelier, Dumont, Kucheida, Le Déaut,  
Nayrou, Gaubert, Launay, Brottes, Mme Geneviève Gaillard  
et les membres du groupe socialiste

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL****APRES L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant :**

« Le Gouvernement remet au Parlement avant le 31 décembre 2006, un rapport sur l'utilisation des terres en jachères pour le développement des cultures à vocation de production d'énergie ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte.